

Les pays du voisinage de l'Europe élargie

- Les Nouveaux Etats Indépendants occidentaux
- Les pays du Sud-Caucase
- Les pays du Sud de la Méditerranée

*La politique européenne de voisinage
et les relations avec la Méditerranée.*

Le Partenariat EUROMED

- ❖ Un Partenariat initié en 1995 lors de la Conférence de Barcelone entre l'UE et 10 pays du pourtour méditerranéen
- ❖ Un partenariat articulé autour de trois volets:
 - volet politique et stabilité
 - volet économique et financier
 - volet social, culturel et humain

Le partenariat EUROMED

- ❖ DES INSTITUTIONS
- ❖ DES ACCORDS D'ASSOCIATION
- ❖ UN INSTRUMENT DE FINANCEMENT

Le Partenariat EUROMED

❖ Un bilan mitigé

MAIS

❖ De nouvelles propositions à l'occasion du X ième anniversaire

- zone de libre échange
- lutte contre le terrorisme
- droits de l'Homme, renforcement de la démocratie
- migration, éducation des filles
- formation professionnelle
- importance du rôle de la société civile

La politique de voisinage

- ❖ Consécration de la Politique européenne de voisinage (PEV) par le Conseil européen de Copenhague en 2002
- ❖ Une politique soulignant la volonté de développer un espace de prospérité , de stabilité et de sécurité aux nouvelles frontières de l'Union européenne élargie
- ❖ L'intensification des relations économiques et politiques avec les nouveaux voisins est une nécessité avec l'élargissement de l'UE.

Position française

- ❖ *La France a œuvré pour que les partenaires du Sud voisins soient inclus dans le voisinage*

*Les enjeux et les perspectives d'une
politique en action*

Les enjeux et les perspectives d'une politique en action

- ❖ Une alternative à l'élargissement: pas de perspective d'adhésion
- ❖ Une politique établissant des relations privilégiées basées sur des valeurs communes: intégration économique accrue, relations politiques et culturelles plus intenses, prévention conjointe des conflits. via la négociation et la conclusion de plans d'action bilatéraux
- ❖ Des relations privilégiées marquées par les concepts de suivi, d'évaluation, et les principes de différenciation et d'appropriation

POSITION FRANÇAISE

- ❖ La France est en accord avec ces principes.

- ❖ Elle sera très attentive :

- aux critères d'évaluation

- aux progrès

- aux conséquences sur les dotations

Les enjeux et les perspectives d'une politique en action

- ❖ L'approbation par les partenaires des premiers plans d'action
 - En 2004 : Ukraine, Moldavie, Jordanie, Tunisie, Maroc, Israël et Autorité palestinienne
 - En 2006 : Les trois républiques du Caucase-Sud, le Liban
 - En 2007: achèvement des négociations avec l'Égypte

Les enjeux et les perspectives d'une politique en action

- ❖ Les négociations relatives à l'Instrument de Voisinage et de Partenariat (IEVP)
- ❖ 12 milliards d'euros pour l'ensemble des voisins pour la période 2007/2013
- ❖ Une dotation en hausse de 32% par rapport à MEDA/TACIS

Position française

- ❖ La garantie d'un équilibre favorable aux pays du Sud de l'Europe assurée par la France au plus haut niveau
- ❖ Ratio de $2/3$ $1/3$ en faveur des pays du Sud

Les enjeux et les perspectives d'une politique en action

- ❖ L'initiative de la Commission européenne pour renforcer la PEV en décembre 2006
 - Œuvrer pour la généralisation d'un modèle de zone de libre-échange
 - Développer les accords de facilitation de visas et de réadmission
 - Renforcer la coopération politique et régionale
 - Etablir une facilité de gouvernance
 - Etablir un fonds d'investissement voisinage (FIV)

Le FIV

- ❖ Le FIV: 700 millions d'euros sur le budget communautaire sur 7 ans et un appel à la participation financière des Etats membres
- ❖ Beaucoup de questions : bénéficiaires, bailleurs, substitution ou complémentarité avec la FEMIP? articulation? Gouvernance? Valeur ajoutée....

POSITION FRANCAISE

- ❖ **La France sera attentive à la défense de ses intérêts dans les engagements pris en matière commerciale.**
- ❖ **Face au FIV, la France exprime la crainte d'un désengagement progressif de l'UE au profit de contributions directes des EM**
- **La France estime que la position des pays du Sud de l'Europe est fragile malgré les garanties de dotations et craint une volonté des autres Etats membres d'établir une relation de voisinage trop indifférenciée.**
- **La France souhaite que la PEV soit une réelle politique de Partenariat qui associe assez en amont l'ensemble des partenaires.**